



Enseignant-vacataire

« Organisation et Economie de l'Entreprise »

Employeur : EIVP Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, école supérieure du Génie Urbain, régie administrative dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

Adresse : 80 rue Rébeval, 75019 Paris

Métro : Pyrénées (M11), Belleville (M2-M11) ; Bus :Buttes Chaumont (026)

Mission globale de l'EIVP: L'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), créée en 1959, est la seule Ecole délivrant le titre d'ingénieur diplômé en génie urbain. Membre composante de l'Université Gustave Eiffel (créée en Janvier 2020), elle recrute et forme (formation initiale et continue) des ingénieurs qui pourront exercer leur métier dans des entreprises privées ou publiques, dans la fonction publique territoriale et à la Ville de Paris. Elle a développé des formations de technicien supérieur, licence professionnelle, mastères spécialisés et accueille depuis 2013 la formation EPS-AA d'assistant en architecture. Ses enseignements et ses activités de recherche sont axées sur les thématiques d'aménagement durable des villes.

Fonction : Enseignant-vacataire pour le cours « Organisation et Economie de l'Entreprise »

Description du poste :

Dans le cadre des enseignements du programme de la formation initiale d'ingénieur en génie urbain, nous recherchons un enseignant vacataire spécialisé en stratégie, organisation et management des Entreprises afin de concevoir et délivrer le cours « Organisation et Economie de l'Entreprise ». La matière d'adresse à tous les étudiants de 1ere année du cycle ingénieur. L'enseignement se fait en français. La mission couvre la préparation des cours, l'enseignement et la correction des examens (contrôle continu, partiels et sujet de rappel/rattrapage). Dans le cadre de l'application de la démarche compétences à l'EIVP, l'enseignement devra être structuré autour de compétences identifiables.

Selon les profils et expériences, la mission peut également être étendue au tutorat des étudiants en stage ou à l'évaluation des soutenances de stage.

Période d'enseignement : 2^e semestre (février à juin). Créneaux prévisionnels : mardi après-midi ou vendredi matin. *En raison du contexte sanitaire, une partie des enseignements est susceptible d'être réalisée à distance.*

Nombre total d'heures encadrées par étudiant dans la matière : 18h

Modalités prévisionnelles : 3x3h en promo complète + 3x3h de TD en demi promo

Profil recherché / Compétences requises :

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle en sciences de gestion ou être doctorants en fin de thèse, et/ou justifier d'une expérience professionnelle significative dans les domaines d'enseignement considérés. Une expérience préalable de l'enseignement auprès de publics variés dans des établissements d'enseignement supérieur sera appréciée. Une attention particulière sera portée à la capacité à utiliser des pédagogies multiples et innovantes (connaissance de Moodle ou autre plateforme pédagogique, utilisation d'outils en ligne, expérience dans des formats de classe inversée, utilisation de *business games*, MOOCs, etc.). La capacité à utiliser des ressources dans la presse professionnelle ou académique sur des sujets en lien avec les domaines du génie urbain sera particulièrement appréciée.



Conditions spécifiques au recrutement des enseignants-vacataires de l'EIVP :

Vous pouvez être vacataire à l'EIVP si vous êtes âgé de moins de soixante-sept ans et exercez une activité professionnelle principale en tant que :

- dirigeant d'entreprise ;
- fonctionnaire ou contractuel d'une administration ou d'un établissement public à caractère administratif, exerçant une activité salariée d'au moins neuf cents heures par an, sous réserve, si vous exercez votre emploi à plein temps, de disposer d'une autorisation de cumul délivrée par votre employeur principal ;
- salarié du secteur privé exerçant une activité salariée d'au moins neuf cents heures par an ;
- travailleur indépendant, profession libérale ou auto-entrepreneur à condition d'être assujetti à la contribution économique territoriale ou de justifier que vous avez retiré de l'exercice de votre profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans.

Vous pouvez également être vacataire à l'EIVP :

- si vous êtes âgé de moins de soixante-sept ans et bénéficiez d'une pension de retraite, d'une allocation de préretraite ou d'un congé de fin d'activité, à la condition d'avoir exercé au moment de la cessation de vos fonctions, une activité professionnelle principale ;
- si vous êtes inscrit en vue de la préparation d'un diplôme du troisième cycle de l'enseignement supérieur (doctorat).

Poste à pourvoir à partir de Janvier 2021

Examen des candidatures au fil de l'eau jusqu'à ce que le poste soit pourvu

CONTACT

Franck Jung : Directeur de l'EIVP (franck.jung@eivp-paris.fr)

Dossier de candidature au format électronique (CV et lettre de motivation avec courte proposition pédagogique) à remettre sur : <https://framaforms.org/eivp-recrutement-1592210905>